



Chères villageoises, chers villageois,

Fidèle à son souci d'information, l'équipe municipale a le plaisir de vous transmettre le flash infos d'octobre 2019. Nous restons à votre disposition pour davantage de précisions.

HALLOWEEN À HUSSEREN-WESSERLING

Halloween est une fête folklorique et païenne traditionnelle, originaire des îles Anglos-Celtes, célébrée dans la soirée du 31 octobre, veille de la fête chrétienne de la Toussaint. Cette fête est prisée des enfants et cette année, nous proposons de mettre en relation les enfants et les parents souhaitant déambuler dans le village avec des habitants qui veulent bien se prêter au jeu !



Aux habitants qui veulent bien être visités par des enfants le soir d'Halloween après 18 h, nous demandons de se faire connaître auparavant auprès du secrétariat de mairie (03 89 39 10 00) et le soir même, de disposer une lanterne ou une citrouille devant leur habitation pour se signaler.

Aux enfants et à leurs parents, nous proposons de nous retrouver jeudi 31 octobre à 18 h à la Maison Communale, de leur indiquer où ils peuvent aller collecter et de les retrouver ensuite autour d'une soupe de potirons dans une ambiance conviviale.

Attention, pour une bonne organisation de la soirée, nous demandons à ceux qui souhaitent participer de s'inscrire au secrétariat de mairie (03 89 39 10 00) avant le 25 octobre. Les enfants resteront toute la soirée sous la responsabilité de leurs accompagnants, les enfants non accompagnés ne seront pas acceptés. Le nombre d'inscriptions pour le repas est limité à 40 personnes.

LE JOUR DE LA NUIT & LE TÉLÉTHON



Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse qui vise à éteindre, une fois l'an, l'éclairage public. Cette année encore, la Commune de Husseren-Wesserling s'associe à la démarche...

Et c'est samedi 12 octobre que ça se passe !

Pour accompagner cette extinction des feux, une animation est organisée conjointement par la Commune et les bénévoles du Téléthon... Ainsi, vous verrez peut-être des promeneurs équipés de lampions découvrir notre village sous un autre angle.

Un lâcher de lanternes célestes est prévu vers 21 h à la Salle Polyvalente.



COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Vous trouverez ci-joint le bon de commande pour les sapins de Noël à retourner à la Mairie pour le **8 novembre, dernier délai**.

La date de livraison vous sera communiquée ultérieurement.

COLLECTE DES DÉCHETS



DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) : produits issus du jardinage, bricolage, peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés...

↳ Le **samedi 5 octobre** de 8 h 30 à 11 h 30 (à déposer rue des Fabriques)

METAUX : gouttières, tôles, tringles, cadres de vélo, brouettes sans pneus...

↳ Le **mercredi 9 octobre** (sortir les objets la veille)

BATTUE DE CHASSE

La date de battue de chasse en octobre est :

- pour le lot Brand : **dimanche 20 octobre**

Les zones concernées seront délimitées par des panneaux signalant la chasse en cours. Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir éviter ces lieux de promenade à cette date.



TOUT DOUCEMENT, NOËL APPROCHE...

FÊTE DES SENIORS



La Fête des Seniors aura lieu le samedi 30 novembre 2019 à partir de 11 h à la Salle Polyvalente.

Les invitations des personnes concernées seront portées en main propre par les conseillers municipaux.

APPEL AUX BÉNÉVOLES : DÉCO DE NOËL



Comme l'année dernière, les bâtiments communaux et les places du village seront décorés !

Les habitants souhaitant participer aux travaux d'embellissement de notre village peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès de Claude Burgunder au 03 89 82 60 37 ou au 06 07 70 46 00. L'atelier de confection et de décoration aura lieu le samedi 9 novembre.

Nous fabriquerons des tresses de sapin et pour ce faire, petites mains délicates et mains robustes seront utiles. Alors n'hésitez pas à vous inscrire et à passer un moment convivial dans les préparatifs de Noël avec nous...

CULTIVONS LA NATURE AU JARDIN



La Communauté de Communes organise l'opération « Cultivons la nature au jardin » en partenariat avec l'association des Jardins de Wesserling. Cette conférence terrain sur le thème "Préparer son jardin pour l'hiver" sera animée par Eric Charton. Les sujets abordés seront entre autres : la gestion des déchets du jardin, des couverts, la préparation du jardin pour un printemps plus facile...

Cette animation aura lieu le samedi 19 octobre à 10 h dans les jardins de Wesserling.

Les participants à la conférence pourront entrer gratuitement dans les jardins à cette occasion. Pour s'inscrire : Communauté de Communes au 03.89.82.60.01 ou cc-stamarin@cc-stamarin.fr

LE CAFÉ DES PARENTS

Proposé par le Service Enfance de la Communauté de Communes, c'est un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils, de prévention et d'accompagnement des parents et familles de la Vallée. Il est libre d'accès et ouvert à tous les papas, mamans, mamies, papis...

Il est organisé en partenariat avec la PMI et le Réseau Parents 68 qui met à disposition des espaces d'information dans tout le département pour accompagner les parents et les aider à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'éducation de leurs enfants.

Le prochain Café des Parents de la Vallée de Saint-Amarin aura lieu le samedi 30 novembre 2019, de 10 h à 11 h 30 à la Médiathèque l'Etoffe des Mots, sur le thème "les enfants face aux écrans", animé par Claire DENTZ, psychopédagogue.



LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

En séance du 10 septembre 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin.
- Vote la décision modificative n° 1.
- Autorise le Maire à solliciter une subvention départementale pour la toiture de la Maison Communale.
- Décide la dépose des agrès du parcours de santé, autorise le Club Vosgien à réaliser un nouvel itinéraire, demande l'inscription de la dépense au budget 2020, autorise le Maire à rechercher des sources de financement et remercie le Club Vosgien pour son aide.
- Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec le Syndicat Intercommunal Scolaire des communes de Mollau – Storckensohn – Urbès.
- Accepte la mise en place des nouveaux horaires des écoles du RPID.
- Fixe le prix d'achat de parcelles forestières, du Parc des Chaumes et fixe le prix de vente pour des terrains situés derrière l'église.
- Donne l'autorisation pour le décalage de la servitude du droit de passage public au Dengelberg.
- Approuve l'application au régime forestier de parcelles forestières.
- Donne l'autorisation à la Trésorerie de créer un compte pour le dispositif chèque énergie.
- Décide de fixer à 37 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux.
- Désapprouve les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.
- Prend acte du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes.
- Autorise le Maire à signer la convention de financement du transport scolaire du RPID avec la Communauté de Communes.

LA JOURNÉE CITOYENNE



Cette année, la traditionnelle journée de travail du Club Vosgien de Saint-Amarin (CVSA) s'est greffée sur la Journée Citoyenne de la Commune de Husseren-Wesserling. L'objectif du jour : redonner un coup de jeune aux installations du parcours sportif et un coup de propre au cimetière ! Et ce ne sont pas moins de 87 personnes qui ont retroussé leurs manches : 65 bénévoles issus de la commune et 28 membres du CVSA.

Le PARCOURS SPORTIF avait bien besoin d'une rénovation : les installations sportives étant arrivées au bout de la compétition d'une part, et une portion de son tracé empiétait sur des propriétés privées d'autre part. Il aura fallu démonter tous les agrès hors normes depuis belle lurette, ainsi que les panneaux explicatifs relatifs et surtout piocher de nouveaux tronçons de sentiers.

Le parcours tout neuf, dont la redéfinition a été menée avec une contrainte qualitative qui privilégie les points de vue, recevra en son temps une signalétique dédiée. Le parcours original mesurait 3,2 km. Le nouveau n'en fera plus que 2,4 km avec des dénivelés beaucoup plus doux, ce qui favorisera certainement la découverte en famille du circuit du Chauvelin, avec lequel il a une partie commune.

Les équipements sportifs en remplacement de ceux démontés sont d'ores et déjà budgétisés pour 2020 par la municipalité. Les athlètes devront donc encore patienter un peu avant de les utiliser mais ils peuvent néanmoins aller se promener dans le secteur, ne serait-ce que pour jauger le travail accompli dans cet écrin naturel du Chauvelin.

Le CIMETIÈRE quant à lui, a connu la première phase de sa réorganisation. Les monuments abandonnés encore en état convenable ont été toilettés en attendant que les monuments abandonnés en mauvais état soient enlevés, ce qui va être fait dans les prochaines semaines. La troisième phase consistera en l'installation cet hiver, d'un jardin du souvenir.

Après l'effort, le réconfort : les participants se sont rendus à la Salle Polyvalente pour un repas de midi en commun concocté par une autre équipe de bénévoles.

TOITURE DE LA MAISON COMMUNALE



Lors de l'inauguration de la Maison Communale en juillet dernier, Mme Annick Lutembacher, Conseillère Départementale, proposait de financer la réfection de la toiture à hauteur de 60%. Occasion que nous avons saisie en déposant très rapidement un dossier de subvention, qui vient d'aboutir ! Ces travaux sont donc programmés pour cet hiver.